

ENTRÉE  
GRATUITE



NATATION HANDISPORT  
**CHAMPIONNAT  
DE FRANCE**

BASSIN 50M

**AIX-EN-PROVENCE**

Piscine Yves Blanc

**14 • 15 JUIN 2025**

INFORMATIONS SUR [NATATION-HANDISPORT.ORG](http://NATATION-HANDISPORT.ORG)



**INFORMATIONS PRATIQUES**

**01**





14 et 15 juin 2025



Piscine Yves Blanc  
Avenue des Ecoles Militaires,  
13100 Aix-en-Provence

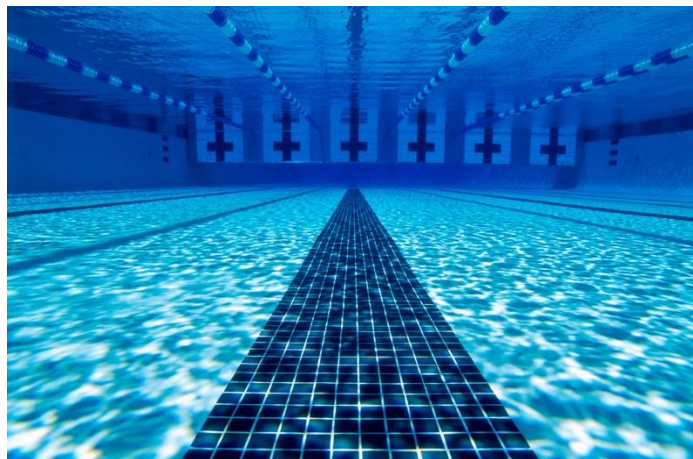


**LE CLUB HANDISPORT AIXOIS** est heureux de vous accueillir dans la capitale de la Provence pour le Championnat de France de Natation Handisport - bassin 50 mètres.

TIMMING PRÉVISIONNEL

02

# PROGRAMME



L'ensemble des épreuves se déroulera à la **Piscine Yves Blanc** d'Aix-en-Provence.

Les phases **qualificatives** auront lieu chaque matin **dès 9h**, tandis que les **finale**s se tiendront l'après-midi à partir de **17h**.

**13 JUN**

- **16H à 19H** : Accueil des délégations Piscine Yves Blanc
- **16H à 19H** : Accès bassin pour l'entraînement
- **18H** : Réunion technique

**14 JUN**

- **7h00** : ouverture du bassin
- **7H15 à 8H45** : Échauffement réunion 1
- **9H00** : Début des épreuves
- **15H00 à 16H45** : Échauffement réunion 2
- **17H00** : Début des épreuves

**15 JUN**

- **7H00** : ouverture du bassin
- **7H15 à 8H45** : Échauffement réunion 3
- **9H00** : Début des épreuves
- **15H00 à 16H45** : Échauffement réunion 4
- **17H00** : Début des épreuves

SAMEDI 14 JUIN

## A PARTIR DE 9H

### 1 ÈRE RÉUNION - SÉRIES

50m Papillon	S5-S7 + S15*
100m Dos	S1-S2 + S6 - S15
50m Brasse	SB1 - SB2 + SB15*
100m Nage Libre	(S1-3) + S4 - S15
150m 3 Nages	SM3 - SM4
200m 4 Nages	SM5 - (SM12-13) + SM 15

## A PARTIR DE 17H

### 2 ÈME RÉUNION - FINALES

50m Papillon	S5-S7 MASTER - JEUNE - JUNIOR - TC
100m Dos	S1-S2 + S6 - S15 MASTER - JEUNE - JUNIOR - TC
50m Brasse	SB1 - SB2 MASTER - JEUNE - JUNIOR - TC
100m Nage Libre	(S1-3) + S4 - S15 MASTER - JEUNE - JUNIOR - TC
150m 3 Nages	SM3 - SM4 MASTER - JEUNE - JUNIOR - TC
200m 4 Nages	SM5 - (SM12-13) + SM 15 MASTER - JEUNE - JUNIOR - TC
Relais 4x100 4 Nages	Mixte 34 pts.
Relais 4x50 4 Nages	Mixte 20 pts

DIMANCHE 15 JUIN

## A PARTIR DE 9H

### 3 ÈME RÉUNION - SÉRIES

400 m Nage Libre	S6 - (S12-13) + S15
200 m Nage Libre	S1 - S5 + S15*
100m Papillon	S8 - S15
50m Dos	S1 - S5 + S15*
100m Brasse	SB4 - SB9 + S11 - S15
50m Nage Libre	(S1 - 3) + S4 - S15

## A PARTIR DE 17H

### 4 ÈME RÉUNION - FINALES

400 m Nage Libre	S6 - (S12-13) + S15 MASTER - JEUNE - JUNIOR - TC
200 m Nage Libre	S1 - S5 MASTER - JEUNE - JUNIOR - TC
100m Papillon	S8 - S15 MASTER - JEUNE - JUNIOR - TC
50m Dos	S1 - S5 MASTER - JEUNE - JUNIOR - TC
100m Brasse	SB4 - SB9 + S11 - S15 MASTER - JEUNE - JUNIOR - TC
50m Nage Libre	(S1 - 3) + S4 - S15 MASTER - JEUNE - JUNIOR - TC
Relais 4 x 100 N L	Mixte 34 pts.
Relais 4 x 50 NL	Mixte 20 pts.

ORGANISATION TECHNIQUE

03

# RÈGLEMENT

La compétition respecte la réglementation sportive internationale WPS ainsi que le règlement sportif général de la commission natation de la Fédération Française Handisport :

- [World Para Swimming Règles et Règlementation \(avril 2024\)](#)
- [Règlement sportif Général – Natation FFH](#)

## EXTRAITS DU RÈGLEMENT

À partir de la SECTION B – Titre IV – Chapitre 4. Championnats de France 50m

### Art. d : Classifications ouvertes (p35)

Cette compétition est ouverte à l'ensemble des classifications comme décrites dans la Section B – Titre III – Chap. 3- Article f.

ATTENTION : chaque nageur des catégories d'âge Sénior et Junior doit obligatoirement avoir une classification nationale et à jour pour accéder aux finales

### PROGRAMME PARALYMPIQUE POUR LA CNC 2, LES CHAMPIONNATS INTER RÉGIONAUX ET LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 50M



	PAPILLON		DOS		NAGE LIBRE				BRASSE		3-4 NAGES		
	50	100	50	100	50	100	200	400	50	100	150	200	
S1			X	X	X	X	X						
S2			X	X	X	X	X		SB2	X			
S3			X		X	X	X		SB3	X	SM3	X	
S4			X		X	X	X		SB4		SM4	X	
S5	X		X		X	X	X		SB5		SM5		X
S6	X				X	X	X	X	SB6		SM6		X
S7	X				X	X	X	X	SB7		SM7		X
S8		X			X	X	X	X	SB8		SM8		X
S9		X			X	X	X	X	SB9		SM9		X
S10		X			X	X	X	X			SM10		X
S11		X			X	X	X	X	SB11		SM11		X
S12		X			X	X	X	X	SB12		SM12		X
S13		X			X	X	X	X	SB13		SM13		X
S15*	*	X	*	X	X	X	X	*	SB15	*	X	*	X

\*Les nageuses et nageurs des catégories S15-SB15-SM15 pourront s'engager sur l'ensemble des épreuves de leur programme. Cependant ils ne pourront prendre part aux finales et avoir accès au podium que sur les épreuves au programme des catégories S10-SB9-SM10.





# RÈGLEMENT

## Art. e : Procédures de qualification (p36)

A l'issue des Championnats Inter-régionaux, les nageuses et nageurs seront qualifiés selon les modalités suivantes :

- Faire partie du TOP 16 MIXTE Jeune de l'épreuve.
- Faire partie du TOP 16 MIXTE Junior de l'épreuve.
- Faire partie du TOP 16 MIXTE Senior de l'épreuve et avoir réalisé la performance minimale d'accès aux Championnats de France 50m. sur l'épreuve dite.
- Faire partie du TOP 16 MIXTE Master de l'épreuve et avoir réalisé la performance minimale d'accès aux Championnats de France 50m. sur l'épreuve dite.

Chaque nageuse ou nageur des catégories JEUNE, JUNIOR, SENIOR et MASTER peut participer aux épreuves pour lesquelles il/elle s'est qualifié(e), plus une épreuve complémentaire.

Les athlètes médaillés lors des derniers Jeux Paralympiques auront la possibilité de participer à des épreuves différentes entre les Championnats Interrégionaux et les Championnats de France 50m. Afin de ne pas perturber le processus de qualification pour les Championnats de France 50m, les engagements des sportifs médaillés lors des derniers Jeux Paralympiques, sur une épreuve à laquelle ils n'auraient pas participé durant les Championnats Interrégionaux viendront s'ajouter à ceux des nageuses et nageurs qualifiés par la voie classique.

Les nageuses et nageurs seront engagés avec les performances réalisées lors des Championnats Interrégionaux 50 m de la saison en cours.

Les nageuses et nageurs des catégories S15-SB15-SM15 ne pourront prendre part aux finales et avoir accès au podium que sur les épreuves au programme des catégories S10-SB9-SM10.

## Art. h : Forfait (p38)

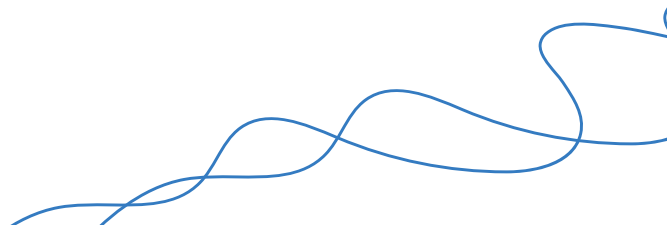
Tout forfait avant la date limite des inscriptions à la compétition donnera lieu à un remboursement des frais engagés.

Après la clôture des inscriptions à la compétition, pour tout forfait, quel que soit sa nature, aucun frais engagé ne sera remboursé.

Une amende de 50€ sera à payer à la commission nationale :

- Pour tout forfait annoncé à moins de 7 jours du 1<sup>er</sup> jour de la compétition sauf forfaits médicaux.
- Tout forfait médical non soumis dans les délais.
- Pour tout forfait sur plot (non présentation du nageur en chambre d'appel).

**Pour les finales**, tout forfait autre que médical et/ou non déposé au secrétariat dans le délais précisé ci-dessus, entrainera **une amende de 100€** par nageur et par finale sur lesquelles il/elle était qualifié(e).





# RÈGLEMENT

## Art. k : Critères de classement (p40)

En série de qualification

Le classement de chaque épreuve se fera à partir des points acquis par la nageuse ou le nageur sur l'épreuve lors de la compétition.

Pour les catégories JEUNE et JUNIOR : En dessous de 1 point, les points seront calculés par le rapport de la performance réalisée sur la performance marquant 1 point sur l'épreuve dite.

Qualification en Finale A Toutes Catégories (mise en place sur toutes les épreuves) :

Si le nombre total d'engagés sur l'épreuve est inférieur à 8 : une finale directe pourra être mise en place (information précisée lors de la réunion technique)

Si le nombre total d'engagés sur l'épreuve est supérieur ou égal à 8 : une phase de qualification et finale seront mises en place.

Nombre d'engagés sur l'épreuve dans chaque catégorie est SUPÉRIEUR ou ÉGAL à 8

A l'issue des séries, les 8 meilleurs nageuses ou nageurs par catégorie d'âge et par épreuve seront qualifiés pour les finales A Toutes Catégories, Junior, Jeune et Master.

En cas d'égalité pour rentrer en finale, l'athlète le plus jeune sera qualifié en finale sur l'épreuve concernée.

Les nageuses et nageurs seront qualifiés prioritairement pour la finale A Toutes Catégories (A T.C.)

Nombre d'engagés sur l'épreuve au sein d'une même catégorie est INFÉRIEUR À 8

Il n'y aura pas de finale pour cette catégorie d'âge sur l'épreuve.

Une Finale B Toutes Catégories pourra être mise en place, si le nombre total d'engagés dans les catégories concernées est supérieur à 8.

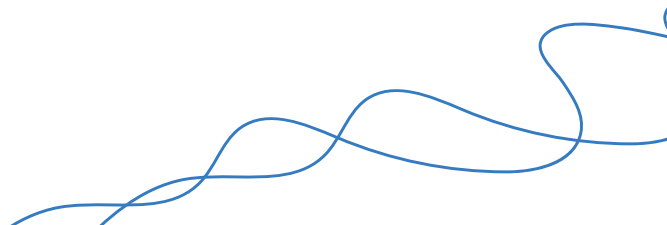
Il n'y aura pas de remise de récompense pour cette finale B : toutefois, les nageurs seront classés dans leur catégorie d'âge respectives et pourront potentiellement prétendre au podium de leur catégorie d'âge.

Dans tous les cas, la finale A Toutes Catégories prime sur les finales par catégorie d'âge qui, elles, priment sur la finale B Toutes Catégories.

[...]

## ÉPREUVES DE RELAIS

Pour les épreuves de relais, le classement sera établi en fonction des performances chronométriques.





# RÈGLEMENT

## Art. s : Titres et récompenses (p42)

Se référer à Titre III – Chap. 4

Le podium de l'épreuve se fera à l'issue de la finale de cette même épreuve. Les podiums seront réalisés par épreuves et par catégorie d'âge en priorisant le podium « A Toutes Catégories ».

Seules les catégories d'âge Jeune, Junior et Master auront un podium par catégorie d'âge si le nombre d'engagé le permet.

Le podium de la catégorie d'âge Sénior n'est pas mis en place. Les séniors seront classés dans le A Toutes Catégories.

Dans le cas d'une absence de finale par catégorie, les podiums seront réalisés à partir des résultats des séries et remis à l'issue de la finale T.C.

Dans le cas où, un nageur ou nageuse des catégories d'âge Jeune, Junior et Master ne finirait pas dans les 3 premiers de la Finale A TC, il/elle sera rebasculé(e) dans le classement de sa catégorie d'âge. Dans le cas contraire, il/elle restera dans le classement Toutes Catégories.

Chaque n°1 des différentes catégories sera « Champion de France » de l'épreuve dite.

Les N°1 recevront une médaille d'Or, les n°2 recevront une médaille d'Argent, les n°3 recevront une médaille de Bronze.

En cas d'égalité sur le podium :

- Si deux nageurs terminent à la 1ère place, il n'y aura pas de seconde place (pas de médaille d'argent) ; 2 médailles d'or et 1 médaille de bronze seront attribuées.
- Si deux nageurs terminent à la 2ème place, il n'y aura pas de 3ème place (pas de médaille de Bronze) ; 2 médailles d'argent seront attribuées.
- Si deux nageurs terminent à la 3ème place, 2 médailles de bronze seront attribuées.

**FIN DES EXTRAITS DU RÈGLEMENT**

Page 42





# INSCRIPTIONS

**21 AVRIL 2025**

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

**11 MAI 2025**

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Lien pour inscriptions : [Cliquez ici](#)

## MODALITÉS DE PAIEMENT

Les frais d'engagements sont de 8 € par épreuve par nageur au bénéfice du Club Handisport Aixois par virement en précisant l'ordre de virement.

RIB : Titulaire / C.H.A CLUB HANDISPORT AIXOIS

IBAN : FR28 3000 2029 3200 0007 9265 G80

BIC : CRLYFRPP

**Délai de paiement : jusqu'au 18 mai**

## DEMANDE D'ACCREDITATIONS

Conformément au règlement sportif 2024/2025 chaque personne se trouvant dans l'aire de compétition doit être accréditée.

Ne pas remplir ce formulaire pour les nageurs (ils sont, de fait, accrédités avec leur(s) engagement(s) sans frais supplémentaire).

Tarif accréditation : 15€ par personne à payer à l'organisateur (RIB ci-dessus)

Lien pour demande d'accréditation : [Cliquer ici](#)

Période de demande d'accréditation : **jusqu'au 11 mai**

## FORFAITS AVANT COMPÉTITION

Période autorisée de déclaration de forfait (hors forfait médical) : **jusqu'au 06 juin**

Passé cette date, seul le forfait médical sera autorisé sous réserve de respecter les modalités inscrites dans le règlement.



**INFORMATIONS UTILES**

**04**



# HÉBERGEMENTS



## **Hôtel l'Escale Oceania**

2 Av de la cible  
13100 AIX-EN-PROVENCE  
04 42 37 58 58

## **Hôtel Campanile Aix-en-Provence**

**Sud Pont de l'arc**  
21 rue Jean Andreani  
13100 AIX-EN-PROVENCE  
04 42 26 35 24

## **Hôtel Ibis Aix-en-Provence**

Chemin Des Infirmieries,  
13100 AIX-EN-PROVENCE  
04 42 27 98 20

Découvrez plus d'hébergement sur le site de l'Office du Tourisme d'Aix-en-Provence :  
<https://www.aixenprovencetourism.com/hebergements/>

# RESTAURATIONS



## **Le Cabanon Vert**

Face à la piscine  
04 42 23 45 58  
150 mètres (2 min)

## **Lou Mao**

32 rue Emeric David  
13100 AIX-EN-PROVENCE  
04 42 53 26 05  
800 mètres (10min)

## **Mamone**

65 rue d'Italie,  
13100 AIX-EN-PROVENCE  
07 49 43 46 91  
800 mètres (10 min)

## **Francesca**

11 cours Gamebttta  
13100 AIX EN PROVENCE  
04 84 93 13 11  
900 mètres (12 min)

## **Hitokuchi**

1 rue d'Italie  
13100 AIX-EN-PROVENCE  
04 42 96 80 78  
1 km (13 min)

## **Bioburger**

2 rue de l'Opera,  
13100 AIX-EN-PROVENCE  
04 42 27 05 92  
800 mètres (11 min)

## **La Brocherie**

5 rue Fernand Dol  
13100 AIX EN PROVENCE  
04 42 38 33 21  
1 km (13 min)

## **NAYA**

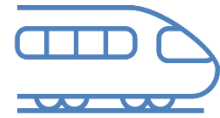
5 rue Maréchal Joffre  
13100 AIX-EN-PROVENCE  
04 65 04 65 03  
800 mètres (10 min)

## **Maison Carne**

11 rue Maréchal Joffre,  
13100 AIX-EN-PROVENCE  
09 50 39 59 34  
700 mètres (10 min)

Découvrez plus d'offres de restauration sur le site de l'Office du Tourisme d'Aix-en-Provence : <https://www.aixenprovencetourism.com/fr/selection/rubriques-fiche.informations-generales.type.restaurant/>

# TRANSPORTS



Idéalement située, la piscine Yves Blanc se trouve à **seulement 1,5 km du Cours Mirabeau**, artère principale d'Aix-en-Provence, soit environ 20 minutes de marche ou quelques minutes en voiture.

## SE RENDRE À LA PISCINE YVES BLANC :

- Facilement accessible en voiture depuis le centre-ville avec des places de stationnement disponibles à proximité

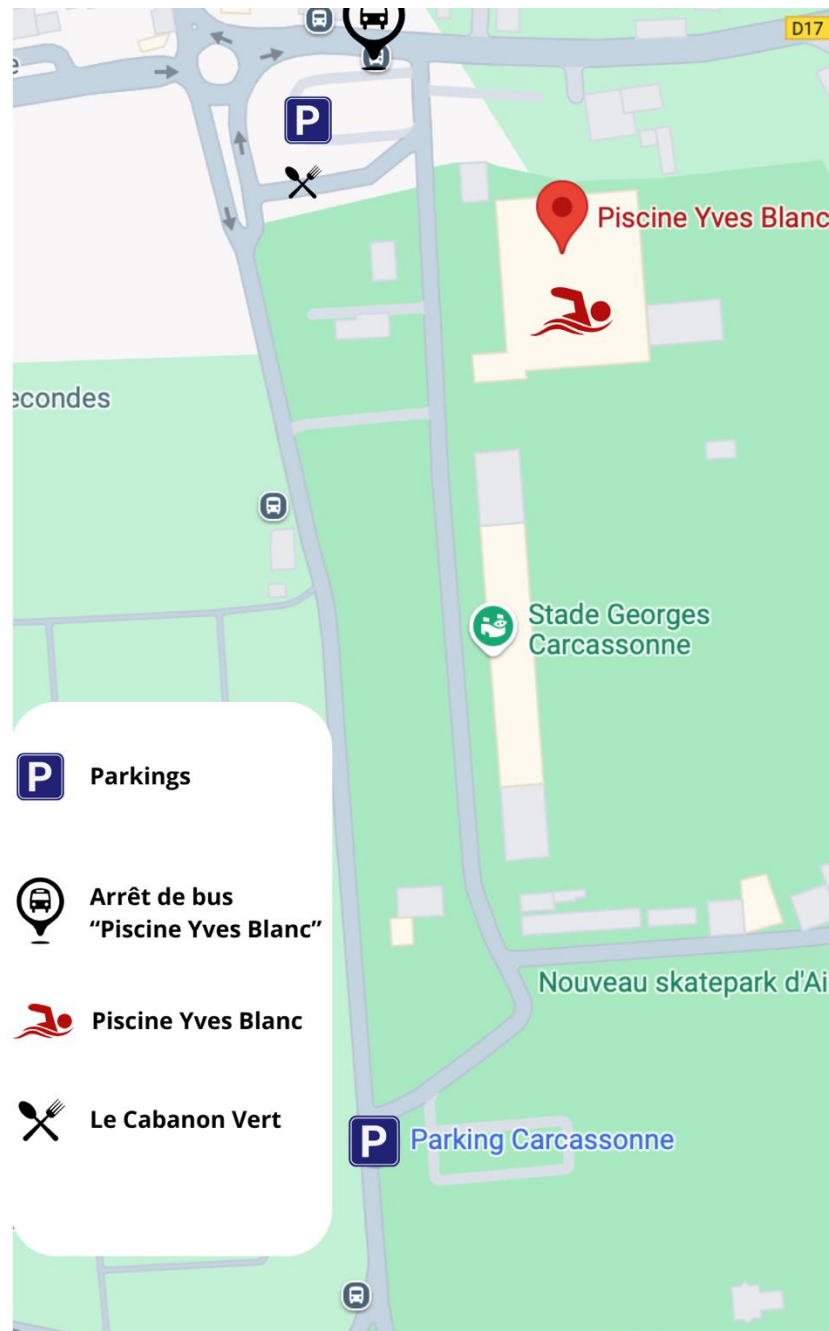
- La gare d'Aix-en-Provence est située à environ 1,7 km, soit 24 minutes à pied ou quelques minutes en taxi ou voiture. Bus M1 ou M3, arrêt Piscine Yves Blanc.

- Gare TGV d'Aix-en-Provence, située à environ 17 km (15 minutes en voiture).

**Bus L040** relie la gare TGV à la Gare Routière d'Aix-en-Provence en 23 minutes, avec des départs toutes les 20 minutes. Puis, bus M1 ou M3 jusqu'à la piscine.

La gare TGV est connectée au centre-ville par la route départementale D9.

- L'aéroport Marseille-Provence est à environ 30 minutes en voiture. Bus direct L040 de l'aéroport jusqu'à la gare routière d'Aix-en-Provence. Bus M1 ou M3, arrêt piscine Yves Blanc.



CONTACTS

05

# CONTACTS

## Organisation CHA :

MZOURI Azzedine

[club-handisport-aixois@wanadoo.fr](mailto:club-handisport-aixois@wanadoo.fr) / [amzouri.chapro@gmail.com](mailto:amzouri.chapro@gmail.com)

06 20 38 96 53

## Organisation Compétition Handisport :

ESPICAU Élodie

[e.espiau@handisport.org](mailto:e.espiau@handisport.org)

06 62 80 62 96

## Groupe de suivi de la compétition en direct :

Ce groupe WhatsApp ne sera actif qu'après la réunion technique.

Lien pour rejoindre le groupe :

<https://chat.whatsapp.com/LeNCwASq2MvB2T0eeySj81>

Qrcode pour rejoindre le groupe :



# PARTENAIRES



## PARTENAIRES FÉDÉRAUX



## PARTENAIRES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

